

FOND NATIONAL CLIMAT  
MALI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE  
L'ASSAINISSEMENT



DOCUMENT DE PROJET

PAGE DE COUVERTURE

Titre du Programme : **Restauration des Terres et Productivité Agricole (RTPA)**  
**« La terre, notre avenir »**

Zones d'intervention : **Régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou**

Domaine prioritaire du Plan Stratégique 2014 : **Intensification de l'agriculture, l'élevage et la pisciculture**

**Produits du Plan Stratégique 2014 :**

Produit 3.1. **Restauration des terres agricoles dégradées**

Produit 3.2. **Mise à disposition de semences améliorées**

Nom du Soumissionnaire : **Le Programme Alimentaire Mondial (PAM)**

Signature (Fonds Climat):

\_\_\_\_\_  
Date/Mois/Année

Signature (Soumissionnaire):

\_\_\_\_\_  
Date/Mois/Année

Période du programme :	<b>2014 - 2017</b>	Ressources totales requises:	\$ 6,972,284
Numéro du Programme :	01	Ressources totales allouées:	
Date de démarrage :	<b>Juillet 2014</b>	Fonds Climat Mali	\$ 800,000
Date de fin :	<b>Juin 2017</b>	• Autres :	
		PAM	\$ 6 millions

### **Description sommaire :**

Le projet consiste en la sensibilisation des populations des régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou mais spécifiquement les producteurs de 22 villages au niveau de 04 cercles afin d'amener un changement de comportements et attitudes par rapport à la gestion de leurs ressources naturelles. Il amènera les producteurs à faire un lien entre leurs pratiques et la situation de dégradation de leurs terres afin qu'ils s'engagent dans la réalisation des activités de défense et de restauration. Ainsi, le projet renforcera les capacités des producteurs et les suivra dans l'application des techniques et technologies afin d'améliorer la qualité de leurs terres de culture et augmenter leur productivité. Des bosquets seront réalisés et des arbres plantés pour régénérer le couvert végétal dans les villages et champs. Enfin, il sera mis en place au niveau de chaque cercle un mécanisme local efficace d'approvisionnement continu des producteurs en semences résilientes.

La durée prévue pour le projet est de 36 mois. Les producteurs et les organisations paysannes sont les bénéficiaires finaux, les services techniques apporteront l'appui/conseil, les institutions de recherche, services semenciers et les opérateurs privés faciliteront l'accès des producteurs aux semences. Le PAM et ONG partenaires sont les intermédiaires technique et financier du projet.

A travers son projet Achat pour le Progrès (P4P), le Programme Alimentaire Mondial prévoit d'acheter une partie des denrées produites par les bénéficiaires (mil, sorgho et niébé) à hauteur d'un milliard de francs CFA par an sur les trois ans de durée du projet. Ce qui fait un total de trois milliards de FCFA soit 6 millions de dollars comme contribution du PAM au projet.

### **Organisations / institutions participantes**

<b>Nom de l'Organisation/Institution</b>	<b>Personne Contact et Adresse</b>
<b>Programme Alimentaire Mondial (PAM)</b>	<b>Sally Haydock</b>

## LETTRE DE SOUMISSION

Bamako, 23 Avril 2014

À: Monsieur Mamadou GAKOU, Directeur Général de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable

Madame/Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire, pour le Projet Restauration des Terres et Productivité Agricole (RTPA « La terre, notre avenir », Conformément à votre Appel propositions en date du 20 mars 2014. Nous vous soumettons par les présentes notre Proposition, qui comprend :

- La présentation de notre Institution/Organisation
- La présentation du Programme
- Et les diverses annexes du Programme

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom du soumissionnaire : Programme Alimentaire Mondial Mali

Adresse :

**Badalabougou - Est, tél : 20 79 20 45**

**Rue 31, Porte No 26**

**Parcelle No 2 Lot B**

Signatures des organisations et institutions participantes (y mettre cachet)

CAEB	
Siginyogonje	

## **PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION/INSTITUTION SOUMISSIONNAIRE**

Nom de l'Institution/organisation  
Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Nom, titre et Adresse de la Personne  
Sally Haydock, Représentante Résidente du PAM au Mali

Brève présentation de l'institution /organisation

- Date de création : 1962
- Domaines d'intervention/types de prestations : Urgences alimentaires, Résilience des communautés à faire face aux crises alimentaires à travers la création d'actifs productifs, Lutte contre la malnutrition, Augmentation de la production et du revenu des petits producteurs
- Projets et programmes réalisés en lien avec le Domaine prioritaire ciblé : Projet Achat Pour le Progrès (P4P), Programme Résilience
- Organisation et équipes

Le projet sera géré par l'unité P4P du PAM en collaboration avec les 2 ONG nationales partenaires. Le coordinateur du P4P sera en charge de la coordination du projet au niveau du PAM. Un point focal sera désigné au niveau de chacune des ONG partenaires de mise en œuvre sur le terrain. Le point focal sera le tremplin entre l'équipe terrain et le PAM, il est chargé de finaliser les rapports et de les envoyer au PAM. Les points focaux seront sous la responsabilité des Directeurs des ONG partenaires et leur rendront compte. Cependant, ils travailleront directement avec le Coordinateur P4P du PAM de l'unité P4P du PAM en ce qui concerne les aspects techniques. Chaque région de mise en œuvre aura un superviseur. Un agent de développement communautaire sera basé dans chacun des cercles pour un encadrement de proximité des bénéficiaires. Les agents et les superviseurs seront sous la responsabilité des ONG partenaires. Les ONG partenaires, à travers leur Directeur, rendront compte de la mise en œuvre des activités et des résultats obtenus au PAM qui à son tour va rendre compte à l'AEED. L'ONG CAEB s'occupera de la mise en œuvre du projet dans les régions de Koulikoro et Sikasso. Quant à l'ONG Siginyogonje, elle couvrira la région de Ségou. Voir en annexe 6 et 7, la présentation des ONG partenaires.

# PRÉSENTATION DU PROGRAMME

## 1. Analyse de la situation

### 1.1. Zone d'intervention :

La présente proposition cible les régions de Koulikoro Sikasso et Ségou et plus particulièrement les cercles de Dioila, Bougouni, Baraouéli, et Ségou. Le cercle de Dioila, il est situé dans la région de Koulikoro et dans la zone soudano-sahélienne. Les précipitations y varient entre 800 à 1200 mm par an. La végétation est caractérisée par la présence de forêt clairsemées et la savane arborée. Les sols sont limono- argileux.

Le cercle de Bougouni, est situé dans la région de Sikasso, il occupe la partie sud-ouest de la région. Le cercle est situé en zone pré-guinéenne, il a une forte pluviométrie comprise entre 1200 et 1600 mm par an. La végétation est caractérisée dans sa partie sud par la présence de forêts tout le long des frontières ivoirienne et guinéenne absorbant une grande quantité de CO<sub>2</sub>, dans sa partie nord elle est caractérisée par les hautes herbes clairsemées de grands arbres. Les sols de culture sont limono-argileux et limono-sableux qui s'assèchent rapidement après la saison hivernale, il en est de même que pour les rares cours d'eaux existants

S'agissant des cercles de Ségou et Baraouéli, ils sont situés dans la partie centrale du pays. Leur relief est caractérisé par la présence de plaines alluviales et de dunes aplanies surplombées par des terrains cuirassés. Au plan hydrographique la région de Ségou est traversée par le fleuve Niger sur 292 Km et son affluent le Baní sur 250km. Ces deux cours d'eau constituent les principales réserves régionales en eau de surface et alimentent les aménagements hydro-agricoles de l'Office du Niger et du PDI-MB (Programme de Développement Intégré du Moyen Bani). La pluviométrie varie entre 600 et 900 mm /an. Sur le plan agro-écologique, il existe une zone exondée sèche couvrant la quasi-totalité du cercle de Baraouéli et une bonne partie du cercle de Ségou.

Depuis plusieurs décennies l'environnement de la zone cible du projet est en perpétuelle dégradation sous le poids des aléas climatiques, de la pression humaine, des phénomènes migratoires, l'extension de l'urbanisation aux terres cultivables. Ces différents facteurs ont contribué à la réduction des terres de culture, des espaces de pâturage, à l'appauvrissement des sols, le dessèchement précoce et la disparition de certains points d'eau notamment les mares et marigots, entraînant ainsi la diminution des précipitations, du couvert végétal et de la productivité agricole. Le corolaire de tous ces problèmes sont à l'origine de la non satisfaction des besoins alimentaires des populations rurales et la diminution des revenus pour la prise en charge des dépenses de santé, d'éducation par les ménages.

Beaucoup d'efforts ont été fournis par l'État et ses partenaires au développement pour amener les populations à adopter les bonnes pratiques de protection environnementale et de lutte contre les changements climatiques. Cependant jusqu'à nos jours les sols continuent à se dégrader, les forêts diminuent, les semences disponibles au niveau des producteurs ne sont plus adaptées aux conditions climatiques.

Beaucoup d'efforts ont été fournis par l'État et ses partenaires au développement pour amener les populations à adopter les bonnes pratiques de protection environnementale et de lutte contre les

changements climatiques. Cependant jusqu'à nos jours les sols continuent à se dégrader, les forêts diminuent, les semences disponibles au niveau des producteurs ne sont plus adaptées aux conditions climatiques.

## 1.2. Problèmes à résoudre et défis à relever :

Depuis plus de trois décennies une diminution considérable des quantités de pluies est observée dans les différentes localités ciblées par l'intervention, qui a entraîné une dégradation de la qualité des sols en les rendant inaptes à une productivité suffisante pour satisfaire les besoins alimentaires des populations surtout en milieu rural. Les facteurs déterminants demeurent les comportements, attitudes et pratiques des populations sur leurs écosystèmes, la propagation des gaz à effet de serre, l'insuffisance de technologies adaptées à la défense et la restauration des sols, et de semences adaptées aux conditions climatiques.

Les principaux problèmes à résoudre sont :

- La perception, les comportements, attitudes et pratiques des populations par rapport à la gestion de leurs ressources naturelles
- L'insuffisance d'engagement dans l'application des technologies adaptées à la défense et la restauration des sols
- Les difficultés d'accès des producteurs aux semences adaptées aux changements climatiques

Les principaux défis à relever sont :

**Le changement de comportement et des mentalités des populations vis-à-vis de leur environnement :** les populations de façon générale et plus spécifiquement les producteurs des localités ciblées pensent que les effets visibles des changements climatiques (pauvreté des sols, rareté des pluies, inondations, mauvaises récoltes, diminution du couvert végétal, forte chaleur etc.) sont des phénomènes divins. Il s'agira pour le projet d'amener les populations et plus spécifiquement les producteurs à identifier les signes des changements climatiques dans leur environnement et à faire une analyse critique de leur comportement et attitude pour établir un lien avec la dégradation des sols et les changements climatiques. Les populations seront également amenées à faire des propositions d'activités d'atténuation. Pour ce faire, une stratégie efficace de communication sera mise en œuvre à travers des approches participatives pour la conscientisation et la sensibilisation des populations aux changements climatiques. Ainsi, il est prévu des formations, des séances de discussion, d'échanges et des cadres de concertation avec les leaders communautaires (autorités coutumières et élus locaux) d'une part et avec les populations d'autre part. Des émissions radiophoniques pour l'éducation, la sensibilisation et les échanges d'expérience sont également prévues pour atteindre plus de personnes. Les services techniques de l'Etat (agriculture, élevage et eaux et forêts) seront sollicités pour appuyer les activités du projet.

**L'appropriation et la maîtrise des technologies adaptées à la défense et la restauration des sols pour atténuer les effets du changement climatique :** de nos jours plusieurs technologies pour la défense et la restauration des sols sont disponibles pour les populations, mais elles peinent à les appliquer car elles ne perçoivent pas la pertinence de ces technologies dans certains cas (productivité agricole, conservation et restauration du sol) et dans d'autres cas elles trouvent que leur application est difficile (temps et efforts consacrés pour la mise en œuvre de la technologie). Le projet sensibilisera les producteurs sur l'importance de l'application des technologies afin de les amener à les adopter. Ainsi, des sessions de formation seront réalisées pour renforcer leurs

compétences dans l'utilisation des différentes technologies. Au niveau de chaque village, les producteurs seront organisés et responsabilisés dans la promotion et le suivi de l'application des technologies.

Il s'agira de les former sur :

- les techniques de compostage,
- les aménagements en courbes de niveau,
- la technique du zéro labour,
- la technique de la microdose d'engrais,
- les cordons pierreux,
- le respect du calendrier agricole et des itinéraires techniques de production,
- l'utilisation des informations agro-météorologiques,
- l'intégration de l'élevage et de l'agriculture (promotion des productions fourragères et de la stabulation)
- l'agroforesterie avec introduction de légumineuses arbustives (*Acacia coleï* comme espèce à bois et *Acacia Tumida* comme espèce fertilisante), *Acacia nilotica* en haies vives et de cultivars améliorés de *Ziziphus mauritiana* pour améliorer le revenu des paysans.

**L'accès des producteurs aux semences adaptées aux conditions climatiques :** beaucoup de semences sont produites par les institutions de recherche qui sont disponibles sur le marché, mais la plupart des producteurs n'ont pas les moyens nécessaires pour les acquérir à cause de leurs coûts élevés, de l'éloignement des centres d'acquisition, de l'indisponibilité des lieux adéquats de conservation, et la méconnaissance des techniques de conservation des semences disponibles. Le projet mettra en place un réseau de producteurs et de distributeurs semenciers. Les producteurs semenciers seront d'abord formés/recyclés avant d'être dotés en semences de base (mil, sorgho, niébé, arachide et sésame) adaptées aux conditions agro écologiques des différentes zones couvertes. Des boutiques de ventes de semences certifiées seront installées dans tous les villages et gérées par les organisations paysannes partenaires du projet. Les semences de mil, sorgho, niébé, arachide et sésame seront fournies aux membres des organisations paysannes à crédit et remboursées en nature à la récolte. Les quantités remboursées seront vendues au PAM et à d'autres acheteurs. Les fonds générés par les ventes des remboursements en nature seront utilisés comme fond de roulement pour assurer un approvisionnement durable des producteurs en semence.

### 1.3. Interventions en cours /prévus :

Interventions en cours			
Nom du projet	Zones d'intervention	Partenaires financiers	Durée
<b>CAEB (Conseils et Appui pour l'Éducation à la Base)</b>			
Projet Achat pour le Progrès (P4P)	Dioila, Ségou, Koutiala, Tominian, Koro, Bankass, Bougouni et Baraouéli	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	5 ans
Projet Épargner pour le Changement (EpC) et Agriculture	Kolokani, Dioila, Kangaba, Bougouni, Banamba, Nara, Diéma	Plan-Mali, Oxfam América, Fondation Stromme	8 ans
Projet Formation Professionnelle à travers la filière sésame	Dioila	ICCO	3 ans
Projet de Lutte contre l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition/ Production végétale et agro écologie	Nara et Nioro	SOS FAIM Belgique	5ans
Projet Énergie renouvelable et changement climatique	Kita	Plan-Mali	Pilote (4 mois)
<b>ONG SIGINYOGONJE</b>			
Projet Achat pour le Progrès (P4P)	Baraouéli	PAM	5 ans

Projet 2scale (développement des pôles d'entreprises agricoles)	Baraouéli	IFDC	5 ans
Projet AGRA micro dose et warrantage	Baraoueli et Ségou	EUCORD et LWR	2 ans
<b>Projets prévus (CAEB)</b>			
Projet Énergie renouvelable et changement climatique	Kita	Plan-Mali	3 ans

### 1.3. Valeur ajoutée de la proposition

La présente proposition permettra de renforcer les actions existantes dans les différentes localités. Elle dotera les producteurs encadrés dans le cadre des différents programmes en cours au niveau des partenaires engagés dans ce processus de compétences nécessaires en matière de défense et restauration des sols, d'augmentation de la production et de la productivité et de lutte contre le réchauffement climatique. Elle va soulager les producteurs, car ils sont confrontés à de sérieuses difficultés quant à l'acquisition des semences adaptées aux conditions climatiques de leurs localités à des coûts abordables.

Elle va aussi permettre d'étendre les actions de protection environnementale à d'autres localités dont les producteurs ont sollicité les interventions du Programme Alimentaire Mondial et ses partenaires, qui par insuffisance de moyen, n'ont pas pu les prendre en compte dans ses programmes en cours.

Enfin, elle va contribuer à l'amélioration de la situation de sécurité alimentaire dans les différentes zones d'intervention.

## 2. Modèle logique et cadre de résultats du Programme

### 2.1. Objectifs et résultats attendus.

**2.1.1. Objectif global :** Contribuer au bout de 03 ans à l'amélioration de la productivité agricole à travers la restauration des sols dégradés et l'approvisionnement régulier des organisations paysannes en semences améliorées.

#### 2.1.2. Objectifs spécifiques :

- Amener 4700 producteurs à comprendre les enjeux et défis liés au changement climatique et leurs relations avec leurs activités de production agricole afin qu'ils entreprennent des actions concrètes en matière de protection environnementale.
- Promouvoir les techniques et technologies de défense et restauration des sols et renforcer les capacités de 22 organisations des producteurs dans leur application.
- Promouvoir un mécanisme participatif et multi acteurs d'approvisionnement des producteurs en semence au niveau de chaque cercle.

### 2.2. Résultats attendus :

#### Au titre de l'objectif spécifique 1:

- 80% des producteurs sont capables d'expliquer les relations entre leurs comportements et pratiques environnementaux et le réchauffement climatique



- 60% soit 2881 producteurs adoptent les comportements favorables à la protection de l'environnement et veillent au respect des bonnes pratiques par les populations.
- 70% des organisations ont mis en place des conventions de gestion de l'environnement et veillent à leur application correcte.

**Au titre de l'objectif spécifique 2 :**

- 70% des producteurs adoptent le paquet d'innovations technologiques pour une gestion durable de la fertilité des sols
- 2000 plants adaptés aux conditions climatiques sont plantés
- 6000 ha de champs sont régénérés à travers la technique de mise en défens et de la régénération naturelle assistée
- 03 ha de bosquet sont plantés dans chacun des 22 villages cibles au niveau de 04 cercles en appui à la campagne nationale de reboisement

**Au titre de l'objectif spécifique 3 :**

- 02 rencontres par cercle entre producteurs, instituts de recherche, secteur privé sont organisées sur l'importance des semences améliorées
- 01 mécanisme participatif et multi acteurs d'approvisionnement efficace en semence est mise en place au niveau de chaque cercle.
- 140 tonnes de semences améliorées (niébé, mil, sorgho, arachide, sésame) sont mises à la disposition des membres des organisations paysannes comme stock initial revolving pour la 1<sup>ère</sup> campagne.
- 01 cadre annuel de concertation entre les acteurs des chaînes de valeur mil, sorgho, niébé, arachide et sésame est tenu par cercle.

## **2.3. Produits et activités :**

**Au titre de l'objectif spécifique 1 :**

- IEC sur les relations entre les comportements et pratiques environnementaux des producteurs et le réchauffement climatique
- Sensibilisation sur l'adoption de comportement favorable à la protection de l'environnement et la veille au respect des bonnes pratiques par les populations

**Au titre de l'objectif spécifique 2 :**

- Etat des lieux des techniques et technologies de défense/restauration des sols connues des producteurs au niveau des différentes localités
- Réalisation de séances de démonstration de techniques et technologies adaptées à la protection et à la restauration des sols
- Suivi et appui/conseil à la plantation de plants adaptés aux conditions climatiques
- Suivi et appui /conseil aux producteur dans l'application des techniques de mise en défens et de la régénération naturelle assistée
- Suivi et appui /conseil aux producteurs dans la production de compost ou fumure organique
- Suivi et appui /conseil aux populations dans la réalisation des bosquets au niveau des villages
- Appui à la mise en place de conventions locales de protection de l'environnement et suivi de leur application

**Au titre de l'objectif spécifique 3 :**

- Appui à la tenue de 02 rencontres par cercle entre producteurs, instituts de recherche, secteur privé

- Identification des acteurs impliqués dans la gestion des semences
- Analyse des forces et faiblesses des acteurs
- Développement de partenariat entre les acteurs identifiés à travers leur mise en relation
- Appui à l'organisation des producteurs autour de la gestion du stock initial de semence amélioré et sa reconstitution pour les prochaines campagnes.

## **2.4. Efficacité des activités proposées :**

**Les activités de l'objectif spécifique 1** porteront essentiellement sur la sensibilisation et l'éducation à travers les débats inter actifs, les assemblées générales, les émissions radios pour permettre aux producteurs et aux populations d'acquérir des informations et connaissances nécessaires sur les facteurs favorisant la dégradation des sols et le réchauffement climatique, afin de les amener à une prise de conscience par rapport à leurs situations. Cela va leur permettre de s'engager résolument à adopter de bon comportement face aux défis liés au changement climatiques.

**Les activités de l'objectif spécifique 2** porteront d'une part, sur l'inventaire des connaissances locales en matière de protection, restauration des sols (techniques et technologies existantes) à travers une étude diagnostic, la sensibilisation sur l'importance des techniques et technologies sur la productivité agricole et la nécessité de leur appropriation par les producteurs à travers des focus groupes et débats interactifs. D'autre part sur le renforcement des capacités techniques des producteurs en matière de protection de l'environnement et de restauration des sols à travers des séances de démonstration, des conversations d'apprentissages réalisées par des agents des services techniques des eaux et forêts et de la protection des végétaux, de l'agriculture et des relais communautaires.

**Les activités de l'objectif spécifique 3** porteront sur l'organisation de rencontres entre les producteurs, les institutions de recherche, les services semenciers de l'État et le privé pour échanger sur les modalités d'accès aux semences à des couts raisonnables, déterminer les lieux d'approvisionnement, ensuite sur la mise en place d'un mécanisme local d'accès, de distribution et de reconstitution des stocks de semences.

## Plan de couverture des OP :

Localités	Ressources humaines				Pers soutien 03	Nombre d'OP/Périodes		
	PAM	Équipe terrain				An 1	An 2	An 3
	Coord	Point focal	Super	ADC				
<b>CAEB</b>		<b>01</b>						
<b>Région de Koulikoro</b>			<b>01</b>					
• Cercle de Dioila			01	01		06	06	06
• Cercle de Baraouéli (Boidiè)						06	06	06
<b>Sous total</b>			<b>01</b>	<b>01</b>		<b>06</b>	<b>06</b>	
<b>Région de Sikasso</b>								
• Cercle de Bougouni			01	01		06	06	06
<b>Sous total</b>			<b>01</b>	<b>01</b>		<b>06</b>	<b>06</b>	<b>12</b>
<b>Sous total</b>						<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>Siginyogonje</b>		<b>01</b>			<b>03</b>			
<b>Région de Ségou</b>								
• Cercle de Baraouéli				01		06	06	06
• Cercle de Ségou			01			04	04	04
<b>Sous total</b>			<b>01</b>					<b>-</b>
<b>Sous total</b>		<b>01</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>03</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>Bamako</b>		<b>00</b>						
<b>Total Général</b>	<b>00</b>	<b>02</b>	<b>2</b>	<b>04</b>	<b>06</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>

## 2.5. Bénéficiaires et modalités de participation :

Bénéficiaires	Modalités de participation
Les producteurs	Réalisation des travaux de restauration des sols Application de bonnes pratiques
Les organisations paysannes	Suivi de l'application des travaux de restauration des sols Suivi de l'application des bonnes pratiques Mobilisation des producteurs Information des populations Redistribution et reconstitution des semences Mise en place et suivi de l'application des conventions de protection de l'environnement
Les populations	La réalisation et entretien des bosquets Application des bonnes pratiques

## 3. Pérennité, Complémentarité et Risques du Programme

### 3.1. Pérennité des interventions prévues

Pendant la durée de l'intervention du projet, des séances de communication pour le changement de comportement (CCC) seront réalisées au niveau des producteurs et OP de chaque village et des autorités communales pour les amener à faire une analyse critique de leurs comportements et attitudes par rapport à la gestion de leurs terroirs (les espaces de culture, les

forêts, les terres, les points d'eau existants etc.). Ces actions vont les pousser à être plus entrepreneurs et leur éviter l'attentisme dans la gestion des différentes problématiques.

La réalisation de rencontres de concertation et d'échange entre les producteurs, les instituts de recherche, les services semenciers, les opérateurs privés, permettront de mettre en place un mécanisme pérenne d'approvisionnement en semences résilientes. Nous pensons que ces actions permettront de développer davantage les compétences des acteurs, renforcer le partenariat entre eux afin qu'ils s'approprient de l'action.

**Dimension financière :** Un premier stock sera mis à la disposition des OP (organisations paysannes) sous forme de crédit qui sera remboursé en nature ou espèce. Ce stock initial qui sera revolving leur permettra de le reconstituer régulièrement et assurer à terme leur autonomie financière dans l'acquisition des semences.

**Dimension institutionnelle :** Les comités de gestion des OP renforcés, les producteurs dotés de compétences nécessaires dans l'utilisation des techniques et technologies de protection des sols et de restauration du couvert végétal. L'implication des autorités communales, des services techniques et conseils villageois dans le suivi de l'application des conventions de protection environnementale permettront aux producteurs de respecter leur engagement.

Au niveau de chaque village, les producteurs ou personnes ressources qui vont montrer de grandes capacités dans la maîtrise des techniques et technologies de protection des sols et de régénération du couvert végétal seront retenues pour devenir des animateurs villageois (AV). Ils accompagneront le personnel programmatique dans les activités d'encadrement des producteurs. Pour qu'ils puissent jouer pleinement leurs rôles dans la soutenabilité du projet, des formations complémentaires leur seront données, ainsi, ils pourront assurer la continuité des actions entreprises.

**Dimension politique :** La prise en compte des questions de protection des sols et de régénération du couvert végétal par les communes, l'instauration d'un cadre de concertation et d'échange inter villageois permettront d'avoir toutes les informations nécessaires sur les difficultés et contraintes et trouver une réponse appropriée par rapport aux différentes problématiques.

### **3.2. Stratégie de mise à l'échelle**

Dans chacune des zones d'intervention, les partenaires locaux participent régulièrement aux CLOCSAD (Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement), pendant ces rencontres, des actions menées seront présentées aux différents acteurs. La réalisation des émissions radiophonique, les échanges de supports entre les différentes radios des localités bénéficiaires, permettront aux partenaires et aux populations d'avoir les informations nécessaires sur la démarche méthodologique du projet, les résultats obtenus, les cas de succès ainsi que les difficultés rencontrées. Ce qui leur permettra de s'inspirer de l'expérience du projet et même les influencer. Ainsi, les partenaires ou les communautés qui solliciteront l'appui du projet bénéficieront de l'appui/conseil du personnel pour la duplication. Le fait de prendre au moins 20 villages (les OP sont à cheval entre plusieurs villages) par cercle permettra de susciter l'intérêt des producteurs et faciliter l'extension du programme à d'autres localités au niveau des différents cercles.

### **3.3. Complémentarités avec les projets/programmes existant et potentialités catalytiques des financements**

Le présent projet est complémentaire aux actions menées par le PAM et ses partenaires, l'État, d'autres ONG, des bailleurs bi et multi latéraux. Concernant les projets menés par le PAM et ses partenaires, les fonds seront mutualisés pour la réalisation conjointe de certaines activités. Pour les projets existants dans les différentes localités, les relations seront empruntées de dialogue et de coopération, des démarches seront entreprises auprès des organisations ayant en charge de leur mise en œuvre pour échanger sur les axes de collaboration pour qu'il y ait une synergie entre le projet et les actions qu'elles mènent. Toutefois, le projet les incitera à mettre en place un cadre d'échange et de concertation pour consolider la synergie/complémentarité.

### **3.4 Risques du Programme**

- Les catastrophes naturelles (insuffisance de pluies, sécheresse, inondation)
- Les détournements d'objectifs des fonds collectés pour la reconstitution des stocks par les OP
- Le retard dans le remboursement des crédits de semence
- L'insécurité dans certaines zones ciblées par l'intervention
- Les conflits post électoraux liés aux municipales de 2014
- L'instabilité politique du pays
- La non réceptivité des producteurs aux messages du projet
- Les invasions acridiennes et aviaires
- Les conflits inter villageois liés aux espaces de culture
- Les lourdeurs administratives dans le déblocage des fonds

## **4. Modalités de mise en œuvre**

### **4.1. Arrangements pour la gestion et la coordination**

**4.1.1. Arrangement pour la gestion programmatique :** après l'acceptation de la proposition par le Ministère de l'environnement et de l'assainissement à travers l'AEDD, une séance de travail sera organisée entre le PAM et ses partenaires qui réaliseront les actions sur le terrain. On retiendra que le PAM assurera la gestion des ressources financières et garantira la qualité des résultats.

Par ailleurs, un comité d'orientation du programme sera mis place pour le pilotage du projet, il sera composé de représentants du PAM des ONG partenaires, les services techniques de l'Etat (services des eaux et forêts, de l'agriculture, les services semenciers et l'office de protection des végétaux). Il se réunira au moins deux fois par an. Il aura pour mandat : d'assurer le suivi de la planification interne du programme de sa gestion financière, de formuler des recommandations suite aux insuffisances découlant de sa mise en œuvre.

Après la mise en place du personnel programmatique, une session d'orientation de 05 jours sera organisée à leur intention pendant laquelle 02 jours seront consacrés à la planification des actions. Ainsi, conformément au plan d'action général du projet, le chef de projet élaborera son plan d'action annuel et le cadre des résultats qui serviront de base pour l'élaboration des plans d'action trimestriels et mensuels des coordinateurs et ADC (agents de développement communautaire).

Des réunions périodiques seront instituées :

**Entre le personnel terrain:** au niveau de chaque cercle, une réunion mensuelle se tiendra sur le terrain entre le coordinateur et les ADC pour faire le point de l'état d'exécution des activités, les

difficultés rencontrées, les solutions apportées et enfin finaliser les rapports d'activités. Ces rencontres serviront de cadres d'échanges d'expériences et de planification des actions futures.

**Entre le personnel terrain, le PAM et ses partenaires :** Ces rencontres seront tenues trimestriellement après le dépôt du rapport trimestriel soumis par les coordinateurs et les rapports de mission des Directions des ONG partenaires. Ces rencontres serviront de cadre d'évaluation des plans d'action et permettront de faire le feedback sur les démarches adoptées pour la réalisation des actions, la mise en œuvre des recommandations et les suggestions pour l'amélioration des prestations des équipes programmatiques.

#### **4.1.2. Arrangements pour la gestion des fonds : il se fera à deux niveaux**

**Entre l'AEDD et le PAM :** Un mémorandum sera signé entre L'AEDD et le PAM pour la gestion programmatique et financière du projet. Une séance d'orientation du personnel comptable des ONG partenaires du PAM sera réalisée pour leur permettre d'appliquer aisément les principes et procédures de gestion des fonds mis à disposition par l'AEDD. Un plan de décaissement sera élaboré et soumis à L'AEDD, les fonds seront mis à disposition par virement bancaire sur un compte ouvert par le PAM, qui après réception pourra transférer les parties qui doivent être gérées par les ONG partenaires.

A la fin de chaque trimestre, le PAM rendra compte de la gestion comptable et financière des fonds reçus. Ainsi, les ONG partenaires soumettront au PAM leurs rapports financiers au plus tard le 02 du premier mois du trimestre suivant et le PAM soumettra son rapport au plus tard le 10 du même mois à l'AEDD.

**Entre le PAM et ses ONG partenaires :** Pour la mise en œuvre des actions, une convention bi-partite sera signée entre le PAM et chaque ONG partenaire. Il définira les relations de collaboration entre les deux organisations dans la gestion opérationnelle et financière du projet. Une session de formation sera organisée à l'intention du personnel comptable des ONG partenaires sur les principes et procédures de gestion de l'AEDD et du PAM pour faciliter le rapportage. Un plan de décaissement sera soumis par les ONG partenaires au PAM, les fonds seront décaissés en fonction du plan approuvé par les deux parties.

Un compte spécifique sous double signatures sera ouvert par chacune des ONG partenaires du PAM au niveau d'une banque de la place pour recevoir les fonds.

Pour tout déblocage de fonds, les ONG partenaires du PAM devront soumettre une demande de fonds et les paiements se feront par virement bancaire. Toutes les dépenses effectuées devront être justifiées et à la fin de chaque trimestre un rapport financier sera élaboré et soumis par les ONG partenaires au PAM qui l'analysera, le validera avant la mise à disposition de nouveaux fonds.

Bien que toutes les ONG partenaires disposent de solides expériences en matière de gestion de ressources financières et de collaboration avec plusieurs bailleurs de fonds nationaux et internationaux, après le dépôt de chaque rapport financier une séance de travail sera organisée avec les agents des services comptables du PAM pour partager les faiblesses et lacunes qui seront constatées dans l'application des principes et procédures en matière de gestion des fonds.

#### **Suivi, évaluation et établissement de rapports**

Un manuel d'opération et de procédures (MOP) de suivi, de contrôle et d'évaluation sera élaboré par le comité d'orientation du projet et mis à la disposition du personnel comptable des ONG partenaires et du personnel du projet pour éviter toutes confusions ou tout autre interprétation

dans l'application des procédures administratives, financières, comptables et opérationnelles du projet.

## **4.2. Responsabilités des Organisations Participantes et transparence**

**4.2.1. Le PAM :** il est responsable devant l'AEDD de la gestion technique et financière du projet. Il hébergera l'équipe de coordination nationale. De même, le PAM accompagnera les ONG partenaires dans : les activités de planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation. Aussi, il assurera l'assistance et le contrôle en matière de gestion financière des fonds.

**4.2.2. Les ONG partenaires du PAM :** elles recruteront les équipes de terrain et faciliteront leur orientation sur le projet. Elles assureront la mise en œuvre opérationnelle des activités et le suivi quotidien. Elles assumeront la gestion financière des fonds mis à leur disposition pour les activités.

Un cabinet ou un bureau d'étude spécialisé en évaluation sera recruté pour évaluer les activités réalisées par les ONG partenaires. Par rapport aux fonds un autre cabinet sera recruté pour procéder à l'audit et à la certification des comptes du projet. Tous ces rapports seront publiés sur le site web du projet.

**4.2.3. Les services techniques de l'Etat** (services locaux d'agriculture et les services des eaux et forêt et la protection des végétaux) :

Etant les services déconcentrés de l'Etat, ils apporteront leur assistance technique dans la tenue des activités de renforcement de capacités des organisations paysannes. De même, ils seront sollicités par le projet dans le suivi évaluation, l'appui et l'assistance conseil. Ils seront sollicités pour la mise à disposition des données (analyse d'analyse situationnelle, évaluation finale et revue annuelle)

**4.2.4. Les collectivités territoriales :** leurs rôles essentiels portent sur la mobilisation sociale des organisations paysannes, leur participation aux cadres de concertation, l'appui à la tenue des formations, des différentes campagnes de reboisement, l'implantation des bosquets villageois, la prise en compte des activités de protection de l'environnement dans leurs plans de développement.

**4.2.5. Les organisations paysannes :** étant au centre des activités, elles auront charge la mobilisation de leurs sociétaires, l'appui à la mise en œuvre des activités de concert avec les ADC et les superviseurs, le suivi évaluation.

**4.2.5. Les services semenciers et protection des végétaux :** un partenariat sera noué avec les deux services pour assurer la disponibilité des semences adaptées et de qualité aux OP. Un mécanisme de protection des plants sera mis en place pour protéger les exploitations contre les insectes nuisibles.

## **4.3. Plan de suivi/évaluation et communication :**

**4.3.1. Plan de suivi évaluation :** un manuel d'opération et de procédures (MOP) de suivi, de contrôle et d'évaluation des actions sera élaboré par le PAM et ses partenaires et mis à la disposition du personnel programmatique pour éviter toutes confusions ou tout autre interprétation dans l'application des procédures administratives, financières, comptables et opérationnelles du projet. Le processus de suivi/évaluation des actions sera participatif et dynamique, les comités de gestion,

les producteurs, les relais et les populations seront associés à toutes les étapes selon leurs niveaux de compétences.

#### **4.3.1.1. Suivi:**

**Au niveau des cibles :** Il sera axé sur la réalisation des activités programmées dans les plans d'actions et la tenue des outils de suivi. Ces suivis seront organisés sous forme de réunions, d'échanges ou de séances d'animation afin de corriger les lacunes et/ou les imperfections constatées.

#### **Au niveau du PAM et ses ONG partenaires :**

**Au niveau opérationnel :** Le suivi de l'exécution se fera en trois phases selon la démarche suivante :

**Phase de suivi intensif (1<sup>er</sup> au 18<sup>e</sup> mois):** il y aura une présence très accrue du personnel pendant cette phase ce qui permettra d'apporter un paquet d'informations et d'appui/conseil nécessaires aux OP et aux producteurs pour la réalisation des actions planifiées.

**La phase semi intensive (19<sup>e</sup> au 28<sup>e</sup> mois):** pendant cette phase le personnel planifiera les actions avec les organes de gestion des OP et les producteurs, les responsabilisera dans leurs réalisations. Les rencontres mensuelles permettront de donner du temps aux producteurs de réaliser les activités. Ainsi, les ADC vérifieront l'état d'exécution des activités, évalueront les forces et les lacunes avec les comités de gestion, les relais et les producteurs pour apporter des améliorations dans la planification et l'atteinte des résultats.

**La phase de consolidation (29<sup>e</sup> au 36<sup>e</sup> mois):** pendant cette phase, les besoins de renforcement non encore accomplis seront identifiés et un plan de prise en charge sera conçu. Au 34<sup>e</sup> mois, un plan de désengagement sera élaboré et partagé avec tous les acteurs du projet.

Enfin, une réunion de coordination sera organisée mensuellement par les équipes programmatiques au niveau de chaque région pour faire le compte rendu des activités réalisées, des difficultés et des solutions apportées. A l'issue de ces rencontres, des plans d'opération seront produits pour le prochain mois. A la fin du trimestre, les coordinateurs soumettront des rapports qui seront finalisés et transmis au PAM par les directions des ONG. Le PAM fera la compilation des rapports et les transmettra à l'AEDD. Ces rapports techniques serviront de base de programmation aux missions de suivi et d'appui technique.

#### **Au niveau administratif :**

**Les ONG partenaires :** chaque ONG sera tenue de réaliser au moins une mission de suivi par trimestre sur le terrain. Elles permettront de faire le feed-back avec les équipes terrain suite aux activités réalisées, pour faire le point des avancées et des résultats obtenus en fonction des planifications, enfin formuler des recommandations d'amélioration.

**Le PAM à travers l'équipe de coordination nationale :** comme les ONG, le PAM fera des missions de suivis trimestriels. Toutefois des missions de suivi et d'appuis techniques conjointes seront périodiquement organisées avec les ONG partenaires et l'AEDD. Les recommandations et rapports



serviront de cadre d'échange et de renforcement continu du personnel programmatique et même de l'ONG.

#### 4.3.1.2. Évaluations : trois types d'évaluation seront faites

**L'étude d'analyse situationnelle** : elle permettra d'avoir le niveau des indicateurs de base.

**L'évaluation interne systématique**: A la fin de chaque semestre, une revue sera organisée dans les villages par les ADC, pour faire le point de la réalisation des actions planifiées, de mesurer les résultats atteints, de cerner les difficultés et de trouver une réponse locale avec des orientations précises. Elle se fera sous forme de séances d'animation, un plan d'amélioration de compétences et de performances sera élaboré pour prendre en compte les insuffisances constatées.

**Revue annuelle du projet** : Au 11<sup>e</sup> mois de chaque année, une revue sera organisée par les ONG pour évaluer la performance du processus de mise en œuvre des actions et leurs effets sur l'environnement. Cet exercice permettra de déterminer si les objectifs annuels ont été réalisés, si les outils et les mécanismes en place étaient appropriés et d'envisager des mesures correctives.

**L'évaluation externe**: elle sera réalisée au 34<sup>ème</sup> mois du projet, un cabinet ou bureau d'étude sera recruté pour la conduite du processus, des termes de référence seront élaborés pour servir de cadrage de la mission qui lui sera assignée. Le PAM et les ONG partenaires faciliteront leur mise en relation avec les cibles.

**4.3.2. Le plan de communication**: plusieurs actions et moyens seront mis en synergie pour assurer la communication autour du projet. Un plan de communication sera élaboré, il prendra en compte :

- L'élaboration de supports communication (banderoles, tee shorts et casquettes, dépliants du projet)
- L'ouverture et l'alimentation d'un site web et sa promotion auprès des partenaires, chercheurs intéressés par des questions de changement climatique.
- La réalisation d'émissions radios sur les bonnes pratiques et les cas de succès
- La couverture des activités à grands impacts (lancements, ateliers bilans)
- Réalisation de films documentaires sur les acquis du projet et ses approches)
- Confection de plaque publicitaires et de sensibilisation en langues nationales et françaises et leur implantation à des points stratégiques dans les différentes localités
- Réalisation de conférence débats radio/télévisé sur les acquis du projet et les problématiques du changement climatique.

#### 4.4. Le rapportage technique et financier :

Il consistera à documenter chaque étape du processus. Ces documents serviront de témoignage des actions menées et permettront de mesurer la participation des cibles et l'implication de tous les acteurs dans la conduite du processus et la réalisation des actions pour l'atteinte des objectifs.

Types de rapport	Périodes	Délais
Rapport technique	Trimestre	10 du premier mois du prochain trimestre
Rapport financier	Trimestre	10 du premier mois du prochain trimestre
Rapport d'audit	Annuel	31 Janvier de l'année suivante
Rapport d'évaluation finale	Fin du projet	2 mois avant la clôture du projet

## Annexe 1 : Modèle de Cadre de résultats du Projet

Titre du Projet : Restauration des Terres et Productivité Agricole (RTPA) « La terre, notre avenir »						
Objectif spécifique du Fonds auquel le programme/projet va contribuer	Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique					
Effet attendu	Réduction du risque de mauvaise récolte grâce à l'introduction de pratiques de conservation des sols et de l'eau dans les champs. Le développement et la diffusion de semences hâtives et résistantes à la sécheresse aideront aussi à réduire les risques d'échec des cultures					
Indicateurs d'Effet	Zone Géographique	Situations de référence <sup>1</sup>	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
<i>Nombre d'ha de terres dégradées restaurées à travers des techniques de Défense et Restauration des Sols/Conservation des Eaux et des Sols (DRS/CES) couplées au reboisement</i>	<i>Région de Koulikoro (cercle ; Dioïla) Région de Sikasso (Bougouni, et ) Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou et )</i>	<i>Terre en voie de dégradation dans tous les cercles Dégradation plus accentuée dans les cercles de Ségou et Baraouéli</i>	<i>10 800 ha</i>	<i>Rapport d'activités Rapport d'analyse situationnelle</i>	<i>CAEB Sigigniongonje Services d'agriculture</i>	<i>Engagement des producteurs Disponibilité des matériaux pour la défense et la restauration des sols</i>
<i>Nombre de producteurs avec un accès à des semences améliorées</i>	<i>Région de Koulikoro (cercle Dioïla) Région de Sikasso (Bougouni, ) Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	<i>Difficulté d'accès des producteurs aux semences améliorées : coût élevé ; éloignement des points d'approvisionnement</i>	<i>10000 membres d'OP</i>	<i>Rapport statistique Rapport d'activités annuelles</i>	<i>CAEB Sigigniongonje Services semenciers</i>	<i>Disponibilité de semences améliorées en quantité suffisante</i>
<i>Accroissement de la productivité agricole (tonne/ha et par type de production)</i>	<i>Région de Koulikoro (cercle Dioïla) Région de Sikasso (Bougouni, ) Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	<i>Difficulté d'accès des producteurs aux semences améliorées : coût élevé ; éloignement des points d'approvisionnement ; non respect du calendrier</i>	<i>Petit mil : 1,5 tonne /ha Sorgho : 2</i>	<i>Rapport annuels et statistique</i>	<i>CAEB Sigigniongonje Services d'agriculture</i>	<i>Bonne pluviométrie, Pas de catastrophes naturelles</i>

<sup>1</sup> Les données de référence dans la zone ne sont pas disponibles et seront communiquées après l'étude de base qui sera la première activité du projet.

		agricole, faible maitrises des itinéraires techniques, Faible niveau de vulgarisation de technologie de restauration des sols, pauvreté des sols	tonnes/ha Arachide :1 ;5 t /ha Sésame : 1.2 t / ha Niébé : 1.5 ha  (A la fin du projet)			
Nombre de conflits entre éleveurs et agriculteur annuellement et par entités administrative	Région de Koulikoro (cercle Dioila) Région de Sikasso (Bougouni, ) Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)	les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont assez fréquents dus à la pauvreté des pâturages et la divagation des animaux	Au moins 10 conflits gérés /an 150	Rapport de gestion des conflits	CAEB Siginiogonje Services des eaux et foret	Implication de tous les acteurs dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi
<b>Produit Attendu 1</b>	<b>Restauration des terres agricoles dégradées</b>					
<b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>	<b>Zone Géographique</b>	<b>Situations de référence</b>	<b>Cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Org. Responsable</b>	<b>Conditions Critiques</b>
Nombre de producteurs capables d'expliquer les relations entre leurs comportements et pratiques environnementaux et le réchauffement climatique.	Région de Koulikoro (cercle Dioila) Région de Sikasso (Bougouni, ) Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)	Les producteurs n'arrivent pas à faire le lien entre les effets des changements climatiques et la dégradation des terres (pauvreté des sols, rareté des pluies, inondations, mauvaises récoltes, diminution du couvert végétal, forte chaleur etc.)	4320 producteurs parviennent à expliquer le le lien entre leur comportement et la dégradation de l'environnement	Rapport d'évaluation	CAEB Siginiogonje	Réceptivité et adhésion des producteurs  Capacité du personnel dans la sensibilisation et l'éducation des producteurs
Nombre de producteurs qui ont adopté les comportements favorables à la protection de l'environnement et veillent au	Région de Koulikoro (cercle Dioila) Région de Sikasso (Bougouni, )	Exploitation abusive des ressources et d'autres pratiques de dégradation	3240 producteurs	Rapports d'activité	Services des eaux et foret	Réceptivité et adhésion des producteurs

respect des bonnes pratiques par les populations	<i>Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	des sols			CAEB Siginiongonje	
Nombre de km de cordons pierreux réalisés	<i>Région de Koulikoro (cercle Dioila) Région de Sikasso (Bougouni, ) Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	Le ratio terre dégradée et application des méthodes de DRS/CES est très faible - 0 km	270 km de cordons pierreux	Rapport d'activités et de suivi	CAEB Siginiongonje Services des eaux et forets Services d'agriculture	Disponibilité des matériaux et matériels nécessaire à la réalisation des cordons
Nombre de plants adaptés aux conditions climatiques plantés	<i>Région de Koulikoro (cercle Dioila) Région de Sikasso (Bougouni, ) Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	Nombre d'arbres très faible dans la zone d'intervention Taux de coupe de bois élevé et pas de restauration - 0 plants	1.080 000 plants	Rapport de suivi Rapport d'activités	CAEB Siginiongonje Services des eaux et forets	Disponibilité des plants adaptés aux zones climatiques
Superficie des champs régénérés à travers la technique de mise en défens et de la régénération naturelle assistée	<i>Région de Koulikoro (cercle Dioila) Région de Sikasso (Bougouni, ) Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	Pratique de la défriche brûlis Diminution ou absence de la jachère Exploitation incontrôlée du bois	10 800 ha	Rapport d'activité	CAEB Siginiongonje Services des eaux et forets	Maîtrise des techniques de régénération par les producteurs
Quantité (tonnes) de compost ou fumure organique produite par les producteurs pour l'amélioration de la qualité des sols de cultures.	<i>Région de Koulikoro (cercle Dioila) Région de Sikasso (Bougouni, ) Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	Les quantités de fumure organique produite par les producteurs sont très faibles par rapport aux superficies cultivées Très peu de producteurs préparent du compost 0 tonnes	10 800 tonnes	Rapport d'activités	CAEB Siginiongonje Services d'agriculture	La maîtrise des techniques de préparation du fumure organique par les producteurs Disponibilité des moyens de transport
Superficie des bosquets	<i>Région de Koulikoro (cercle</i>					Disponibilité

plantés par chacun des 22 villages cibles au niveau de 09 cercles en appui à la campagne nationale de reboisement	<i>Dioila)</i> <i>Région de Sikasso (Bougouni, )</i> <i>Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	Nombre d'arbres plantés très faible dans la zone d'intervention Taux de survie des plants très faible	180 ha	Rapport d'activités et de suivi	CAEB Siginiogonje Services des eaux et forêts	des plants et de l'eau Engagement des populations dans leurs entretiens et suivi régulier
Nombre d'organisations qui ont mis en place des conventions de gestion de l'environnement et qui veillent à leur application correcte	<i>Région de Koulikoro (cercle Dioila)</i> <i>Région de Sikasso (Bougouni, )</i> <i>Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	Non respect des textes législatifs et réglementaires et des règles traditionnelles par les producteurs et les populations	22 conventions villageoises	Rapports d'activités Conventions signées	CAEB Siginiogonje Services des eaux et forêts	Adhésion de toutes les couches socio professionnelles aux conventions
<b>Produit Attendu 2</b>	<b>Mise à disposition de semences améliorées</b>					
<b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>	<b>Zone Géographique</b>	<b>Situations de référence</b>	<b>Cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Org. Responsable</b>	<b>Conditions Critiques</b>
Nombre de rencontres par cercle entre producteurs, instituts de recherche, secteur privé tenues sur l'importance des semences améliorées Nombre de participants par type d'acteur	<i>Région de Koulikoro (cercle Dioila)</i> <i>Région de Sikasso (Bougouni, )</i> <i>Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	Peu de contacts entre différents acteurs impliqués dans la production et la distribution des semences résilientes – 0 rencontre	20 rencontres	Procès verbaux des rencontres	CAEB Siginiogonje Services technique	Disponibilité et participation de tous les acteurs concernés
Existence et fonctionnalité d'un mécanisme participatif et multi acteurs d'approvisionnement efficace en semence au niveau de chaque cercle.	<i>Région de Koulikoro (cercle Dioila)</i> <i>Région de Sikasso (Bougouni, )</i> <i>Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	Absence de circuit de distribution fiable des OP en semences améliorées 0 mécanismes	1 mécanisme par Cercle	Le document décrivant le mécanisme	CAEB Siginiogonje Services semenciers	Adhésion des acteurs
Quantité (tonne) de semences	<i>Région de Koulikoro (cercle Dioila)</i>	Faible taux d'utilisation des semences améliorées			CAEB	Disponibilité de semences

améliorées (niébé, mais, mil, sorgho) mises à la disposition des organisations paysannes comme stock initial revolving pour la 1 <sup>ère</sup> campagne Nombre d'organisation bénéficiaire	<i>Région de Sikasso (Bougouni, )</i> <i>Région de Ségou (cercle de Baraouéli, Ségou)</i>	adaptées aux conditions climatiques actuelles Semences locales peu adaptées aux conditions climatiques  0 tonne	100 tonnes	Rapports d'activités Liste des Bénéficiaires par Cercle	Signiongonje Services semenciers  PAM	améliorées et des des infrastructures de stockage, remboursement par les producteurs des quantités mises à disposition
--	--	--	------------	--	---	--

**Annexe 2 : Plan de Travail**

Objectif Spécifique du Fonds: Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorales et piscicoles résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique																
Activités clés	Calendrier : 3 ans Juillet 2014 - juin 2017												Zone Géographique	Organisation Participante	Budget prévu	
	(par activité): trimestre															
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
<b>1<sup>er</sup> Produit du programme/projet : Restauration des terres agricoles dégradées</b>													<b>263,556</b>			
1.1 : 4700 producteurs ont compris les enjeux et défis liés au changement climatique et leurs relations avec leurs activités de production agricole afin qu'ils entreprennent des actions concrètes en matière de protection environnementale.	Conscientisation et sensibilisation des populations sur les changements climatiques													Régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou	CAEB SIGINIONGONJE	13,333
	Confection d'outils de sensibilisation/communication (plaques, vidéos, pagnes, etc.)													idem	idem	40,000
	Contrats avec les radios communautaires (sensibilisation de la population)													idem	idem	8,889
1.2 : 22 organisation de producteurs appliquent les nouvelles technologies de défense et de restauration des sols	Réalisation de 150 km de cordons pierreux (achat grillage en fer)													idem	idem	66,667
	Plantation des plants adaptés aux conditions climatique													idem	idem	4,444
	Réalisation de 66 ha de bosquets (plantation d'arbres)													idem	idem	73,333
	Formation en itinéraires techniques													idem	idem	17,778
	Formation des producteurs en technique de protection de l'environnement													idem	idem	4,444
	Formation et vulgarisation des technologies de défense et restauration des sols													idem	idem	26,667
	Suivi des agriculteurs sur la mise en œuvre des technologies													idem	idem	8,000

2 <sup>ème</sup> Produit du programme/projet: Mise à disposition de semence améliorée													290,556	
2.1 : 01 mécanisme participatif et multi acteurs d'approvisionnement des producteurs en semence au niveau de chaque cercle est mis en place et fonctionnel.	Achat de 85 tonnes de mil et sorgho											Régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou	CAEB SIGINIONGONJE	94,444
	Achat de 34 tonnes de niébé											idem	idem	94,444
	Achat de 5 tonnes d'arachide											idem	idem	13,889
	Achat de 5 tonnes de sesame											idem	idem	16,667
	Achat d'engrais pour la microdose											idem	idem	44,444
	Promotion d'un système durable d'approvisionnement en semences											idem	idem	13,333
	Création et animation du cadre de concertation des acteurs des chaînes de valeur											idem	idem	13,333
<b>Gestion du Projet [1]</b>													<b>193,552</b>	
	Frais de fonctionnement											Régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou	CAEB SIGINIONGONJE	168,069
	Collecte des données de base											idem	idem	1,556
	Audit annuel											Bamako Segou	idem	10,000
	Evaluation finale du projet											Régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou	idem	3,927
	Revue annuelle											idem	idem	10,000
<b>Frais indirect applicable aux Organisations des Nations Unies maximum 7%</b>													<b>52,336</b>	
<b>Total de la 1<sup>ère</sup> Organisation Participante CAEB</b>													<b>459,782</b>	
<b>Total de la 2<sup>ème</sup> Organisation Participante SIGINIONGONJE</b>													<b>287,882</b>	
<b>Total de la 3<sup>ème</sup> Organisation Participante PAM</b>													<b>52,336</b>	
<b>Budget prévu total</b>													<b>800,000</b>	

[1] Représente 24 % du total



**Annexe 3 : Budget Détaillé**

Objectif Spécifique du Fonds : Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorales et piscicoles résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique							CAEB	SIGI	PAM
Rubrique	Unité	Coût unitaire	Quantité	Montant en CFA	Montant en US\$	Catégories Budgétaires			
<b>Produit 1 : Restauration des terres agricoles dégradées</b>					<b>263,556</b>	-			
<b>Activité 1.1 : Amener 4700 producteurs à comprendre les enjeux et défis liés au changement climatique et leurs relations avec leurs activités de production agricole afin qu'ils entreprennent des actions concrètes en matière de protection environnementale.</b>					<b>62,222</b>				
Conscientisation et sensibilisation des populations sur les changements climatiques	4	500,000	3	6,000,000	13,333	4	8,000	5,333	
Confection d'outils de sensibilisation/communication (plaques, vidéos, pagnes, etc.)	4	1,500,000	3	18,000,000	40,000	4	24,000	16,000	
Contrats avec les radios communautaires (sensibilisation de la population)	10	200,000	2	4,000,000	8,889	4	5,333	3,556	
<b>Activité 1.2 : Promouvoir les techniques et technologies de défense et restauration des sols en renforçant les capacités de 22 organisations des producteurs dans leur application.</b>					<b>201,333</b>				
Réalisation de 150 km de cordons pierreux (achat grillage en fer)	1	200,000	150	30,000,000	66,667	2	40,000	26,667	
Plantation des plants adaptés aux conditions climatique	1	1,000	2000	2,000,000	4,444	2	2,667	1,778	
Réalisation de 66 ha de bosquets (plantation d'arbres)	66	500	1000	33,000,000	73,333	2	44,000	29,333	
Formation en itinéraires techniques	4	1,000,000	2	8,000,000	17,778	4	10,667	7,111	
Formation des producteurs en technique de protection de l'environnement	1	2,000,000	1	2,000,000	4,444	4	2,667	1,778	
Formation et vulgarisation des technologies de défense et restauration des sols	4	1,500,000	2	12,000,000	26,667	4	16,000	10,667	
Suivi des agriculteurs sur la mise en œuvre des technologies	4	300,000	3	3,600,000	8,000	4	4,800	3,200	
<b>Produit 2 : Mise à disposition de semences améliorées</b>					<b>290,556</b>	-			
<b>Activité 2.1 : Promouvoir un mécanisme participatif et multi acteurs d'approvisionnement des producteurs en semence au niveau de chaque cercle.</b>					<b>290,556</b>				
Achat de 85 tonnes de mil et sorgho	1	500,000	85	42,500,000	94,444	2	56,667	37,778	
Achat de 34 tonnes de niébé	1	1,250,000	34	42,500,000	94,444	2	56,667	37,778	
Achat de 5 tonnes d'arachide	1	1,250,000	5	6,250,000	13,889	2	8,333	5,556	

Achat de 5 tonnes de sesame	1	1,500,000	5	7,500,000	16,667	2	10,000	6,667	
Achat d'engrais pour la microdose	2	200,000	50	20,000,000	44,444	2	26,667	17,778	
Promotion d'un système durable d'approvisionnement en semences	4	500,000	3	6,000,000	13,333	4	8,000	5,333	
Création et animation du cadre de concertation des acteurs des chaînes de valeur	4	500,000	3	6,000,000	13,333	4	8,000	5,333	
<b>Gestion du Projet (Coordination &amp; Suivi - Évaluation) Maximum 20-25%</b>					<b>193,552</b>	<b>-</b>			
Salaire et charge sociale superviseur de Zone	2	265,000	34	18,020,000	40,044	1	20,022	20,022	
Salaires et charge sociale agents de développement communautaires	4	215,000	34	29,240,000	64,978	1	48,733	16,244	
Contribution au salaire du personnel d'appui	2	100,000	34	6,800,000	15,111	1	9,067	6,044	
Achat de moto et accessoires pour superviseurs	1	1,450,000	2	2,900,000	6,444	3	3,222	3,222	
Achat de moto TVS et accessoires pour les ADC	1	500,000	4	2,000,000	4,444	3	3,333	1,111	
Assurance vignettes	6	30,000	3	540,000	1,200	7	800	400	
Carburant et entretien pour ADC	4	40,000	34	5,440,000	12,089	7	8,060	4,030	
Carburant et entretien pour superviseurs	2	40,000	34	2,720,000	6,044	7	3,022	3,022	
Mission de suivi (restauration et hébergement)	3	35,000	12	1,260,000	2,800	5	1,680	1,120	
Carburant pour mission de suivi	18	689	105	1,302,210	2,894	5	1,736	1,158	
Tenue réunions mensuelles des équipes terrain	2	7,650	30	459,000	1,020	7	612	408	
Entretien des véhicules	2	500,000	3	3,000,000	6,667	7	4,000	2,667	
Collecte des données de base	2	350,000	1	700,000	1,556	4	933	622	
Audit annuel	3	1,500,000	1	4,500,000	10,000	4	10,000		
Evaluation finale du projet	1	1,767,000	1	1,767,000	3,927	4	3,927		
Revue annuelle	3	1,500,000	1	4,500,000	10,000	4	6,000	4,000	
Achat ordinateur portable	1	300,000	2	600,000	1,333	3	667	667	
Achat Photocopieuse	1	600,000	2	1,200,000	2,667	3	1,333	1,333	
Achat appareil photo numérique	1	75,000	2	150,000	333	3	167	167	
<b>Frais indirect applicable aux Organisations des Nations Unies maximum 7%</b>					<b>52,336</b>	<b>-</b>			<b>52,336</b>
<b>Total de la 1<sup>ère</sup> Organisation Participante (CAEB)</b>					<b>459,782</b>				
<b>Total de la 2<sup>ème</sup> Organisation Participante (Signionje)</b>					<b>287,882</b>				
<b>Total du PAM</b>					<b>52,336</b>				
<b>Total du Budget</b>					<b>800,000</b>				

**Annexe 4 : Budget Consolidé**

<b>BUDGET DU PROGRAMME</b>	
<b>CATEGORIES HARMONISEES</b>	<b>MONTANT TOTAL (US\$)</b>
1. Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel	120,134
2. Fournitures, produits de base et matériaux	408,334
3. Equipements, véhicules et mobilier, amortissement compris	15,222
4. Services contractuels	171,260
5. Voyages	5,694
6. Contreparties des transferts et subventions	0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	27,020
<b>Coûts totaux Org. Part. Des N.U</b>	<b>747,663</b>
8. Coûts d'appui indirects	52,336
<b>TOTAL Org. Part. Des N.U</b>	<b>800,000</b>

## Annexe 5 : Modèle Tableau des risques

Type de risque (ex. / opérationnel/financière/te chnique)	Description du risque	Impact & Probabilité (1- 5)	Mesures d'atténuation	Responsable
<b>Organisationnel :</b> Les lourdeurs administratives dans le déblocage des fonds Le retard dans le remboursement des crédits de semence	Lenteur dans le traitement des rapports Faible maîtrise des procédures de rapportage Faible volonté des producteurs à adhérer au système de remboursement	I= 3 P=1	Préfinancement des activités Renforcement de capacités Intensification des activités de sensibilisation	PAM CAEB Siginiongonje
<b>Opérationnel/technique</b> - La non réceptivité des producteurs aux messages du projet Les conflits inter villageois liés aux espaces de culture	Haute intensité de main d'œuvre pour certaines activités Faible adhésion aux contenus des conventions	I= 2 P=1	Intensification des activités de sensibilisation, implication des autorités communales et villageoises dans la conscientisation des producteurs Promotion des conventions de gestion des ressources naturelles, implication des autorités villageoises et communales	PAM CAEB Siginiongonje
<b>Financier</b> Les détournements d'objectifs des fonds collectés pour la reconstitution des stocks par les OP	Analphabétisme des producteurs Mauvaise gestion Insuffisance de suivi	I= 2 P=1	Renforcement de capacité des OP en gestion et alphabétisation, tenue des supports comptables Intensification de suivi par les équipes de projets	PAM CAEB Siginiongonje

<p><b>Politique /Sécuritaire</b>  L'instabilité politique du pays  Les conflits post électoraux liés aux municipales de 2014  L'insécurité dans certaines zones ciblées par l'intervention</p>	<p>Contestations liées aux élections  Conflits post électoraux  Existence de cellule dormantes terroristes et des rebelles</p>	<p>I= 2  P=1</p>	<p>Promotion des activités de paix et réconciliation nationale,  Promotion d'une élection apaisée et transparente  Contribution à la montée des informations sécuritaires</p>	<p>PAM  CAEB  Signiniogonje</p>
<p><b>Risques environnementaux</b>  Les catastrophes naturelles</p>	<p>insuffisance de pluies, sécheresse, inondation Les invasions acridiennes et aviaires</p>	<p>I= 5  P=4</p>	<p>Activation du système de gestion des catastrophes naturelles</p>	<p>Etat malien et partenaires</p>

**Annexe 6 :**

## **NOTE DE PRESENTATION DE L'ONG CAEB**

**Nom :** CAEB (Conseils et Appui pour l'Education à la Base)

**Adresse :** Baco **Djicoroni ACI Rue 718 Porte 840** près après le consulat du Sénégal en Commune V du district de Bamako. **BP:** E 2310  
Tel: 20 28 56 60. **Email:** [caeb@orange.net](mailto:caeb@orange.net)/[caeb\\_ong@hotmail.com](mailto:caeb_ong@hotmail.com). **Site web:** [WWW.caebmali.org](http://WWW.caebmali.org)

En outre elle possède des représentations locales à l'intérieur du pays : **Diéma et Nioro (région de Kayes), Kolokani, Kangaba, Nara et Dioïla (Région de Koulikoro), Bougouni (Région de Sikasso) et Baraouéli (Région de Ségou)**

CAEB est une organisation non gouvernementale (ONG) à but humanitaire créée en avril 1994 par de jeunes cadres nationaux de divers profils de formation pour appuyer les couches défavorisées et vulnérables du Mali dans leur auto promotion durable. CAEB est reconnu par les autorités nationales comme association par le décret N° **0587 du 27 septembre 1994**, il signe le 15 février 1995 un accord cadre N° 529 avec le gouvernement de la république du Mali, avec le renouvellement des accords, CAEB est désormais enregistré sous le N° **0914 du 20 octobre 2008**. Son numéro d'identification fiscale est **081406436R**

**CAEB est géré par les organes suivants :** l'assemblée générale, le comité exécutif et le secrétariat permanent. Le secrétariat permanent est composé de :

- ❖ **Personnel administratif :** 08 personnes (Directeur, Coordinateur des programmes, chargé de suivi/évaluation, Gestionnaire, comptable, assistante administrative, logisticien, chauffeur)
- ❖ **Personnel programmatique :** 198 personnes (coordinateurs, superviseurs, animateurs)

**Vision, mission, but et objectifs :**

**Sa vision est :** Etre une structure de référence en matière d'organisation et de promotion d'institutions communautaires représentatives capables de s'auto gérer et crée un environnement stable dans leur milieu.

**Sa mission est :** Promouvoir un développement participatif des communautés de base par le renforcement de leurs capacités d'auto – gestion.

**Son but est :** Contribuer à l'amélioration des conditions socio économiques des populations maliennes des zones péri urbaines et rurales

**Les objectifs sont :**

- ❖ Contribuer à l'accroissement économique des couches défavorisées à travers, l'appui technique ou financier aux initiatives économiques génératrices de revenus, la mise en place ou la mise en relation avec les institutions financières.
- ❖ Augmenter le taux d'instruction des communautés à travers l'éducation formelle et informelle par la promotion de la participation des communautés, l'amélioration de la qualité de l'éducation etc.
- ❖ Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des
- ❖ groupements / associations de base, des communes par la formation et l'appui/conseils pour favoriser leur participation efficace dans les processus de planification de mise en œuvre et de suivi/évaluation des actions de développement de leurs localités.
- ❖ Améliorer les conditions socio – sanitaires des communautés à travers des activités d'IEC et la promotion des services de santé de base.
- ❖ Promouvoir les droits humains à tous les niveaux à travers des actions de plaidoyer et de lobbying.

**Les domaines d'activités et programmes de CAEB sont :** Agriculture, Education, Economie, Formation/Emploi des jeunes, Santé, Eau hygiène et assainissement, Sécurité alimentaire, Décentralisation, Promotion des droits Humains.

## Annexe 7 :

# PRESENTATION DE L'ONG SIGINYOGONJE

Siginyogonjè est une ONG nationale malienne d'appui aux organisations paysannes (OP) et aux collectivités territoriales. Elle est née du Service d'Appui et de Formation à l'Auto Développement Rural (SAFADR) qui était à l'origine un programme de l'ONG internationale américaine « Voisins Mondiaux » au Mali dont les interventions ont débuté dans la région de Ségou en 1986.

Siginyogonjè vise les objectifs suivants :

- renforcer les capacités organisationnelles, techniques et institutionnelles des organisations paysannes
- soutenir leurs initiatives d'auto promotion par la mobilisation et le développement des ressources locales
- faciliter les échanges entre les organisations paysannes et les structures d'appui dans le cadre du partage d'expériences
- développer un système de communication approprié entre les structures paysannes pour faciliter la circulation de l'information
- développer les capacités de négociation des leaders des organisations paysannes afin qu'ils traitent de manière responsable avec les partenaires techniques et / ou financiers.

### **Les domaines d'intervention de l'ONG sont :**

- **Renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des OP** (processus de responsabilisation des OP pour l'organisation, la planification, la gestion, le suivi et l'évaluation des activités et budgets)
  - Diagnostic participatif villageois
  - Développement et mise en œuvre d'outils de suivi évaluation participatifs
  - Elaboration et mise en œuvre de projets
  - Formation en vie associative et coopérative
  - Auto évaluation
- **Alphabétisation fonctionnelle :**
  - Alphabétisation des responsables d'organisation paysannes (Hommes et Femmes) ;
  - Formation des animateurs de centres d'alphabétisation ;
  - Alphabétisation de masse ;



- Suivi des centres d’alphabétisation.
- **Agriculture durable/Sécurité alimentaire/Gestion des ressources naturelles :**
  - Vulgarisation participative de pratiques d’agriculture durable : compostage, plante de couverture, parcs améliorés, semences améliorées, lutte anti érosive (zaï, les cordons pierreux), agroforesterie (banques fourragères, haies vives, les cultures en couloir) ;
  - Gestion des stocks de vivre (banques de céréale, le warrantage) ;
  - Elaboration de convention locale de gestion durable des ressources naturelles
  - Le maraîchage
  - Approche CASE : formation des pôles d’entreprises agricoles, développement des chaînes de valeur ;
- **Décentralisation**
  - Formation des élus sur leurs rôles et responsabilités,
  - Information/sensibilisation des populations sur les enjeux de la décentralisation et leurs droits et devoirs dans le développement local ;
  - Participation à l’élaboration des plans de développement économique, social et culturel (PDSEC)
- **Santé communautaire et de la reproduction :**
  - Accouchement assisté : formation des Accoucheuses traditionnelles AT et approvisionnement en matériels d’accouchement
  - Planification familiale : formation des distributeurs à base communautaire ADBC,
  - Nutrition appliquée : promotion de la bouillie enrichie à base de produits locaux, formation des nutritionnistes ;
  - Sensibilisation sur les IST/SIDA
  - Hygiène et assainissement : formation des hygiénistes sur les bonnes pratiques d’hygiène (fermeture des latrines, confection de latrine, javellisation de l’eau, nettoyage des cours et place publique, aménagement des puits) sensibilisation des populations ;
  - suivi des activités de santé communautaire et de la reproduction, élaboration d’aides visuelles, de documents de suivi pour les AT.
- **Activités génératrices de revenus :**
  - Epargne crédit : mise en place de caisses d’épargne et formation des gestionnaires, octroi de prêts d’épargne crédit aux organisations paysannes pour l’initiation d’activités génératrices de revenus : embouche, élevage naisseur, petit commerce etc.
  - Auto commercialisation

- Formation des groupements de femmes aux technologies appropriées de transformation de produits ; fabrique de savon et de pommade, séchage des produits maraîchers.
- **Electrification rurale :**
  - Equipement des mairies et CSCOM en éclairage solaire et frigos solaires pour la conservation des vaccins.
  - Forages équipés d'installations solaires
- **Hydraulique villageoise :**
  - formation et équipement des puisatiers,
  - Formation des comités de gestion
- **Communication :**
  - Mise en place de radio communautaire : mobilisation de la communauté autour de la gestion, formation des animateurs et techniciens, formation du comité de gestion, suivi de la gestion, appui à l'élaboration de grille ;
  - Bibliothèque villageoise ;
  - Formation des communicateurs de base (Tièsigiw).
  - Elaboration de revue en langue locale bamanankan.
- **Les zones d'interventions :**

Actuellement Siginyogonjè travaille avec six (6) organisations paysannes dans les régions de Ségou et de Mopti :

Région de Ségou :

  - cercle de Niono : commune rurale de Pogo (Société Coopérative Sigidayiriwaton)
  - cercle de Ségou : commune rurale de Boussin (Société Coopérative Nyètaaton)
  - cercle de Barouéli : communes rurales de Sanando, Gouendo, N'Gassola, Tesséréla (Union des Sociétés Coopératives des Producteurs Céréaliers du Cercle de Barouéli « Yèrènyèton » ;
  - cercle de Tominian : communes rurales de Timissa, Ouan (Société Coopérative Sininyèsigiton)

Région de Mopti :

  - cercle de Djenné : communes rurale de Madiama (Société Coopérative Kanunyogonjè) et de Dandougou Fakala (Société Coopérative Sabunyuman).

## Annexe 8 : Zone d'Intervention

